

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 décembre 2008

## DÉROGATIONS AU REPOS DOMINICAL - (n° 1296)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 3677 Rect.

présenté par  
M. Vidalies, M. Eckert  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« des salariés »,

les mots :

« de la société, afin de permettre aux travailleurs de s'occuper notamment de l'éducation de leurs enfants, dans le commerce, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Un récent rapport s'inquiète de l'augmentation de la délinquance des enfants. Elle-ci prend sa source parmi de multiples facteurs. L'un de ces facteurs réside dans l'absence de présence parentale et dans la désagrégation de la cellule familiale et de l'autorité parentale.

Il apparaît contradictoire de vouloir sans cesse augmenter les sanctions, notamment pénales, à l'égard des jeunes adolescents alors même que l'évolution du droit du travail et, en général, de du fonctionnement de l'économie, conduirait les parents à devoir abandonner leur rôle d'éducation, notamment les jours où l'école est fermée, pour des raisons financières, laissant des mineurs livrés à eux-mêmes.